



## COMPTE RENDU : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAM HOCKEY SUR GAZON

Vendredi 11 juin 2021

(Maison des Associations de Mérignac)

### Présents :

Élus : Cécile Saint-Marc (Adjointe déléguée au sport et aux relations avec le mouvement sportif, ville de Mérignac), Francis Tresse (Président du SAM Omnisports)

Membres de la section Hockey : Marcel Gomez, Emilie Caillon, Sylvine Da Cunha, Laetitia Varache, Yann Ferrière, Adrienne Desbieys, Dominique Peyrelongue, Marine Delannoy, Maeva Lorssery, Stéphanie Panisset, Christelle Albert, Laura Baron, Maxime Baron, Floriane Lopez, Lucile Duplessis Kergomard, Christel Vallet, Florence Lopez, Aurélie Da Ros

Excusés : Sophie Magrez, Stéphanie Rouillet, Philippine Gabin, Laila Ibntaleb, Vanessa Ferrière, Julie Bergère

### Préambule :

Avec les voix réparties entre les personnes présentes et les pouvoirs donnés par les personnes excusées, le quorum est atteint.

### Ordre du jour :

1. Bilan moral et sportif de la saison 2020/2021
2. Bilan financier de la saison 2020/2021
3. Parole aux élus

---

05 56 47 36 55 - [www.sport-athletique-merignacais.fr](http://www.sport-athletique-merignacais.fr)

Sport Athlétique Méridnacais - 55 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 Mérignac

Association Loi 1901 - Déclaration Préfecture de la Gironde n°W332007086 - Agrément Jeunesse et Sports 10288 - Siret: 32814665900011-Code APE : 9312Z - Adhérent FFCD

## 1. Bilan moral et sportif de la saison 2020/2021 [Marcel Gomez]

**Marcel** précise d'emblée que cette assemblée générale sera légère du fait de la situation particulière liée une nouvelle fois à la crise sanitaire (Covid-19).

**Aucun championnat ne s'est terminé** et pour certaines catégories, le championnat n'a même pas démarré...

**L'équipe sénior dames** s'est entraînée et a effectué la moitié des matchs du championnat Elite en début de saison. Le championnat ayant été interrompu en novembre et n'ayant pas pu reprendre, la FFH a déclaré une saison blanche. Une certaine morosité s'est installée avec la crise sanitaire. Quand il a été possible de s'entraîner à nouveau, que ce soit le week-end ou quand le couvre-feu s'est allégé, les joueuses ont peiné à retrouver la motivation, les contraintes liées à la pratique étant trop importantes (pas de contacts, pas de match... pas de moments conviviaux). Beaucoup de clubs se retrouvent dans le même cas.

**L'équipe Loisirs**, qui s'entraîne le lundi soir, a effectué quelques entraînements en début de saison et prend de nouveau plaisir à se retrouver depuis que les restrictions gouvernementales sont levées.

Depuis deux ans, le nombre d'adhérents de la section ne cesse de chuter: de 167 licenciés en 2018/2019, nous sommes passés à 147 licenciés en 2019/2020 puis à 111 licenciés cette saison. Nous constatons surtout une déperdition d'adultes. Il est important de remobiliser la section.

Chez les **jeunes**, le nombre de licenciés s'est maintenu. Ceci s'explique par le fait que les entraînements ont en grande partie été maintenus pour ces catégories (pendant les restrictions gouvernementales: le mercredi après-midi et le samedi pour les catégories s'entraînant initialement les mardi et jeudi soir). Les stages prévus pendant les vacances de Pâques ont également pu avoir lieu. Toutes les catégories Jeunes sont bien représentées.

Par ailleurs, Marcel est un peu intervenu en **sport adapté (Handi Hockey)**.

La FFH veut favoriser le développement et le ministère pousse au semi-professionnalisme (alors que nous n'avons pas la structure). **Il est nécessaire de s'organiser rapidement car les obligations pour la réception d'une équipe se sont multipliées.** A chaque match, de nombreuses personnes devront être présentes pour assurer la table technique, le ramassage des balles, l'arrosage du terrain, la vidéo...un médecin ou un kinésithérapeute devra aussi être présent.

Ces bilans, moral et sportif, sont soumis au vote à main levée et approuvés à l'unanimité (aucun vote contre, aucune abstention).

## 2. Bilan financier de la saison 2020/2021 [Emilie Caillon]

**Emilie** note qu'aux mois de février/mars, une certaine incertitude planait sur la fin de saison et sur le Prévisionnel d'atterrissage.

La saison 2020/2021 devrait finalement se clôturer sur un **bilan positif** de 14000 à 15000 euros, ceci grâce aux aides de l'État (17000 euros).

En dehors des breaks de novembre 2020 et d'avril 2021, les éducateurs ont pu travailler le long de la saison. Les stages ont été maintenus. Le recrutement dans les écoles, dans une moindre mesure, a pu se faire.

Au niveau des produits, aucune manifestation (tournoi, loto, vide-grenier) n'a pu être organisée.

Le mécénat a apporté 4000 euros. Il n'a pas été jugé convenable d'aller chercher des mécènes dans le contexte actuel.

La soirée des Partenaires n'a toujours pas eu lieu.

Les subventions initialement prévues ont heureusement toutes été maintenues (alors qu'ailleurs en France, cela n'a pas été forcément le cas).

**Marcel** intervient pour rappeler qu'il y a deux ans, nous avons contracté une dette de 17000 euros auprès du SAM Omnisports. La saison passée, sur nos 3000 euros de bénéfices, une partie a alimenté le fond de solidarité du SAM Omnisports et une autre partie a commencé à rembourser la dette. **Marcel demande solennellement devant les élus présents à ce que les bénéfices de cette saison servent intégralement à rembourser notre dette au SAM Omnisports.** Cette requête est bien enregistrée par **Francis Tresse**.

Le bilan du budget 2020/2021, soumis au vote à main levée, est approuvé à l'unanimité (aucun vote contre, aucune abstention).

En ce qui concerne le **Budget prévisionnel 2021/2022**; Emilie, prise par ses activités professionnelles, n'a pas eu le temps de finaliser le document mais ce budget prévisionnel sera bien évidemment équilibré.

L'ébauche est en cours mais il demeure bien difficile de prévoir les déplacements. Les terrains dans le nord de la France ne peuvent toujours pas être arrosés dans la journée à cause de la sécheresse. **Une prochaine réunion de bureau est nécessaire pour évoquer le championnat Elite Dames, les déplacements et les réceptions des matchs.**

Cette situation compliquée pour jouer sur les terrains du nord de la France permettra peut-être que nous organisions plusieurs Tournois Jeunes...

Le budget prévisionnel 2021/2022 n'est pas soumis au vote.

### 3. Parole aux élus

**Francis Tresse**, Président du SAM Omnisports, revient sur le caractère particulier de cette AG. Le hockey est représentatif du SAM Omnisports où l'on observe une baisse de 26 % des adhérents (passage de 7300 à 5500). Chacune des 28 sections du SAM a perdu environ 50 adhérents.

La situation est la même partout. Partout, la saison blanche est validée. Cela peut aider certaines sections qui avaient de mauvais résultats au début de saison mais cela peut également susciter de la frustration pour les sections qui avaient bien démarré. Ça s'impose à nous.

Sur le plan financier, c'est également une drôle d'année. Les sections ont fait beaucoup moins de recettes mais elles ont réduit les déplacements. Peu d'événements ont été organisés mais les aides de l'État ont été nombreuses. Au SAM, en général, les bilans sont positifs. De nombreuses interrogations financières se posent pour l'an prochain, quand tout va revenir à la normale: la budgétisation n'est pas la même quand on est 110 et quand on est 160 licenciés...il n'y aura pas d'aides particulières, pas de chômage partiel...

Des **initiatives municipales** arrivent en plus du Pass'Sport, dispositif lancé par l'Etat qui permet de financer une partie de la licence des jeunes de 6 à 18 ans (50 euros, pour les familles qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire). **Cécile Saint Marc** développera les aides municipales par la suite.

Le **3 juillet 2021** est organisée une **manifestation "convivialo-sportive" entre samistes, au stade du Jard, de 10h à 17h**. Un barbecue sera offert autour d'un tournoi de pétanque.

Le **4 septembre 2021** a lieu le **Forum des Associations** où il sera l'occasion de remobiliser les sportifs. Les nombreux sportifs de haut niveau du SAM (handisport marteau, natation, cécifoot...) doivent susciter l'enthousiasme des Mérignacais.

**Francis Tresse** termine son allocution en remerciant les bénévoles et en souhaitant à tous une bonne année sportive 2021/2022.

**Cécile Saint Marc**, élue de la ville de Mérignac, Adjointe déléguée au sport et aux relations avec le mouvement, fait part de sa joie de retrouver les sections et les AG en présentiel.

Elle revient ensuite sur les **actions de la ville de Mérignac pour aider les associations impactées par la crise sanitaire**:

- En 2020, enveloppe de 380000 euros d'aides Covid, dont 100000 euros au SAM Omnisports (dispatchés entre les sections)
- En 2021, la Ville souhaite apporter la même enveloppe d'aides mais sous une forme différente, en aidant directement les adhérents des associations. Il s'agira d'offrir une aide de 50 à 100 euros (en fonction du coefficient familial) aux Mérignacais de 6 à 26 ans souhaitant pratiquer une activité culturelle, sportive ou de loisirs dans une association de Mérignac. Cette aide sera matérialisée par un chèque numéroté à aller chercher à la mairie de juillet à octobre. L'adhérent pourra directement régler une partie de sa cotisation avec le chèque de la ville. Le club portera ensuite en mairie tous ces chèques d'aides pour être payé en retour.

**Cécile Saint Marc** souligne qu'avec la crise sanitaire, beaucoup d'enfants se sont démotivés. Cette aide est intéressante pour booster la reprise sportive et éviter la sédentarité dès le plus jeune âge.

En outre, les TAP sont maintenus ce qui est important pour recruter les jeunes.

Par ailleurs, cette fin de saison est marquée par la **reprise des événements** tels la **fête de la musique** ou la **retransmission de matchs de l'euro de football** (comme le match France/Allemagne du 15 juin, sur grand écran au stade Robert Brettes).

Madame Saint Marc remercie Francis Tresse pour l'initiative du 3 juillet et souhaite que la reprise s'effectue dans les meilleures conditions.

En cette fin d'AG, **Marcel** reprend la parole pour évoquer un dernier sujet: il a posé sa **démission en tant que président de la section mais postule pour faire partie du bureau.**

Cette candidature, soumise au vote à main levée, est approuvée à l'unanimité (aucun vote contre, aucune abstention).

L'AG sera suivie d'une rapide réunion de bureau afin d'élire le nouveau président et d'organiser le nouveau bureau de la section.

**Marcel GOMEZ**



**PRESIDENT**

**Emilie CAILLON**



**TRESORIERE**

**Aurélie DA ROS**



**SECRETAIRE**